

A l'attention des porteurs de parts du  
FCP OCTYS TRESORERIE – FR0007064134

Paris, le 18 janvier 2019

Chère Cliente, Cher Client,

Nous sommes heureux de vous compter aujourd'hui parmi les porteurs du FCP OCTYS TRESORERIE et vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Nous tenions à porter à votre attention le fait que PROMEPAR AM a décidé ne plus proposer de fonds monétaire au sein de sa gamme d'OPC. En effet, les perspectives demeurent peu favorables pour les actifs monétaires dans un environnement de taux bas voire négatifs et compte tenu de contraintes réglementaires qui sont, de surcroît, amenées à se durcir. Nous souhaitons donc modifier la stratégie d'investissement et augmenter le profil de rendement/risque d'OCTYS TRESORERIE qui deviendra un fonds de classification « obligations et autres titres de créances en euro » et qui sera renommé OCTYS.

### **L'opération**

Jusqu'à présent, l'objectif de gestion du fonds OCTYS TRESORERIE, de classification monétaire, était d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 1 mois une performance supérieure ou égale à celle du taux moyen du marché monétaire (EONIA capitalisé) diminuée des frais de gestion réels de l'OPCVM

L'objectif du fonds OCTYS sera désormais de dégager une performance supérieure à celle de l'EURIBOR 12 mois nette des frais de gestion réels de l'OPCVM, en investissant sur des titres obligataires émis par des sociétés privées et des entités publiques ou semi-publiques avec une maturité maximum de 3 ans et une sensibilité moyenne au risque de taux comprise entre -1 et 2. La durée de placement recommandé sera de 1 an.

Le changement d'objectif de gestion et de stratégie d'investissement et l'augmentation du profil rendement / risque a fait l'objet d'un agrément auprès de l'AMF le 17 janvier 2019. Les modifications entreront en vigueur à compter du 25 janvier 2019.

Si cette opération n'est pas conforme à vos souhaits, vous pouvez obtenir le rachat de vos parts sans frais à tout moment.

### **Modifications entraînées par l'opération :**

**Le profil de risque :**

**Modification du profil rendement / risque : OUI**

**Augmentation du profil rendement /risque : OUI**

- Objectif de gestion et stratégie d'investissement

Votre Fonds, OCTYS TRESORERIE, avait pour objectif de gestion de dégager une performance supérieure à l'EONIA capitalisé.

Après modification, OCTYS aura pour objectif de gestion de dégager, sur la période de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence EURIBOR 12 mois.

OCTYS TRESORERIE investissait uniquement sur des titres de haute qualité et détenait des titres d'une durée de vie inférieure à 2 ans. La maturité moyenne pondérée du portefeuille (durée jusqu'à l'échéance du titre) était à tout moment inférieure à 6 mois et sa durée de vie moyenne pondérée (durée de vie estimée du titre) inférieure à 12 mois.

Après modification, OCTYS investira sur des titres obligataires ayant une maturité maximum de 3 ans et une sensibilité moyenne au taux comprise entre -1 et 2. Le risque de taux pourra donc être plus important.

L'exposition aux titres à haut rendement dits 'spéculatifs' pourra représenter au maximum 50% de l'actif net, ce qui était impossible auparavant. Ceci implique l'apparition d'un nouveau risque lié à la détention de ces titres, en effet la valeur liquidative pourra baisser plus vite et plus fortement qu'avec des titres de créances de haute qualité.

De la même façon, le risque lié à l'investissement sur les pays émergents sera plus important (100% contre 20% précédemment).

Le Fonds pourra être exposé à un risque action dans la limite de 10% de son actif net (dû à la possibilité d'investir sur des obligations convertibles).

OCTYS pourra également utiliser des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois son actif net en couverture ou exposition du risque de taux.

L'utilisation d'instruments financiers à terme peut engendrer une plus grande volatilité.

La possibilité d'avoir recours aux instruments dérivés conduit à un risque de contrepartie.

Avant, OCTYS TRESORERIE pouvait utiliser des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois son actif net en couverture uniquement des risques de change et de taux.

- Opérations d'acquisition et cession temporaires

OCTYS TRESORERIE, pouvait dans la limite de 100% de son actif, effectuer des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres. Après modifications, OCTYS ne pourra plus en faire.

- Investissements en parts d'OPC

OCTYS pouvait investir, dans la limite de 10 % de son actif net, sur des parts ou actions d'OPC français ou européens de classification monétaire ou monétaire court terme.

Cette possibilité restera à 10% mais s'étendra à des parts ou actions d'OPC sans limite de classification (à l'exception des fonds actions).

L'opération conduit donc à une augmentation du profil rendement/risque dans la mesure où, du fait des modifications présentées ci-dessus, OCTYS pourra désormais intervenir sur des classes d'actifs et des risques qui n'étaient pas accessibles auparavant (produits dérivés) et bénéficier de règles d'investissement élargies (ex. : fourchette de sensibilité, maturité maximum des titres). Avec ces modifications, l'indicateur de risque (SRRI) qui était à 1 passera à 2.

Ces modifications sont indiquées dans le tableau figurant en annexe.

**Augmentation des frais : OUI**

Frais prélevés lors des souscriptions / rachats	AVANT	APRES
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Néant	<b>3% TTC maximum</b>
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Néant	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Néant	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	néant	Néant

Frais facturés à l'OPCVM	AVANT	APRES
<b>Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille</b>	0,50%	<b>0,70%</b>
Commission de mouvement	Sur les opérations de règlement / livraison : entre 5 et 10 euros HT	Sur les opérations de règlement / livraison : entre 5 et 10 euros HT
Commission de surperformance	Néant	15% au-delà d'EURIBOR 12 mois si la performance est positive (le premier prélèvement aura lieu sur la clôture d'exercice du 31 décembre 2020)

#### Commission de surperformance

OCTYS TRESORERIE ne supportait aucune commission variable.

Le Fonds supportera désormais une commission appelée « commission de surperformance ». Cette commission additionnelle pourra être prélevée par la société de gestion dans le cas où l'actif du Fonds serait supérieur à un actif de référence (EURIBOR 12 mois) et sera égale à 15% de la différence entre ces deux actifs hors effet de souscriptions/rachats. A titre d'illustration, si l'actif du Fonds progresse de 100 à 104 et que son actif de référence a progressé de 100 à 103.5 au terme d'une période d'observation, alors une commission de surperformance de  $15\% \times (104 - 103,5)$ , soit 0,075% sera prélevée s'il n'y a pas de souscription / rachat.

#### Autres modifications entraînées par l'opération :

Le fonds OCTYS TRESORERIE de classification « monétaire » était valorisé sur les cours d'ouverture et les souscriptions / rachats étaient réalisés sur la dernière valeur liquidative connue.

Après ces modifications, OCTYS sera valorisé sur les cours de clôture et les souscriptions / rachats seront effectués sur la prochaine valeur liquidative (cours inconnu).

#### Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur :

Nous vous rappelons que le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur et les derniers documents annuels et périodiques de votre FCP sont tenus à la disposition des porteurs de parts au siège de la société de gestion PROMEPAR AM – Tour FRANKLIN – La Défense 8 – 92042 Paris La Défense cedex.

Ces documents sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de PROMEPAR AM – Tour FRANKLIN – La Défense 8 – 92042 Paris La Défense cedex. Ces documents, et notamment le DICI du nouveau Fonds sont disponibles également sur le site [www.promepar.fr](http://www.promepar.fr).

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de prendre connaissance du DICI et de prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

Si cette opération vous convient, aucune action de votre part n'est nécessaire.

En revanche, si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, nous vous rappelons que vous pouvez vendre vos parts du FCP OCTYS sans frais à tout moment.

Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller ou votre distributeur.

Votre conseiller commercial est à votre disposition pour déterminer la solution la plus adaptée à vos objectifs de placement et prendra contact avec vous dans les prochains jours.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez en étant porteur de nos fonds,

Nous vous prions de recevoir, Chère Cliente, Cher Client, l'assurance de notre respectueuse considération.



MARC FAVARD

Directeur Général

**ANNEXE 1 : Tableau comparatif des principales modifications**

	avant	après
Dénomination	OCTYS TRESORERIE	OCTYS
Classification	Monétaire	Obligations et autres titres de créance en euro
Objectif de gestion	obtenir une performance supérieure ou égale à celle du taux moyen du marché monétaire (EONIA capitalisé) diminuée des frais de gestion réels de l'OPCVM	dégager, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'EURIBOR 12 mois nette des frais de gestion réels de l'OPCVM, en investissant sur des titres obligataires émis par des sociétés privées et des entités publiques ou semi-publiques avec une maturité maximum de 3 ans et une sensibilité moyenne au risque de taux comprise entre -1 et 2.
Indicateur de référence	EONIA capitalisé	EURIBOR 12 mois
Stratégie d'investissement	<p>Le Fonds n'investit que sur des titres de haute qualité en termes de risque de crédit selon l'analyse interne de la société de gestion</p> <p>Chaque titre détenu en propre a une Durée de Vie inférieure ou égale à deux ans, mais la période restante jusqu'à la prochaine fixation du taux de référence (dans le cas d'un instrument à taux révisable) doit nécessairement être inférieure ou égale à 397 jours.</p> <p>La Maturité Moyenne Pondérée (« MMP », ou « WAM ») du portefeuille est à tout moment inférieure à 6 mois.</p>	<p>Le portefeuille du Fonds sera principalement investi en titres de créance des marchés obligataires, de maturité maximum à l'acquisition de <b>3 ans</b>, à taux fixe, taux variable ou taux indexé, convertibles ou non (le cas échéant, en respectant <b>une exposition action limitée à 10%</b> de l'actif net du fonds), émis par des entités privées, publiques ou semi-publiques.</p> <p><b>L'exposition aux titres à haut rendement dits 'spéculatifs' (au minimum B (selon l'échelle de notation retenue par S&amp;P et Fitch, ou B2 selon Moody's ou notation équivalente de la société de gestion) ou non ratés) pourra représenter au maximum 50% de l'actif net.</b></p> <p><b>La fourchette de sensibilité aux taux du Fonds sera comprise entre -1 et 2.</b></p>

Instruments dérivés	En couverture des risques de taux et de change (Futures, swaps, change à terme)	En <b>couverture ou exposition du risque de taux</b> (Futures, swaps)
Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres	Prises et mises en pension Prêts et emprunts de titres Dans la limite de 100%	<b>Néant</b>
Risques	Risque de perte en capital Risque lié à la gestion discrétionnaire Risque de crédit Risque de taux Risque de contrepartie Risque marchés émergents 20% max Risque de change résiduel de 1% lié à l'imperfection des techniques de couverture	Risque de perte en capital Risque lié à la gestion discrétionnaire Risque de crédit Risque de taux Risque de contrepartie <b>Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (50% max)</b> <b>Risque marchés émergents (100% max)</b> <b>Risque actions (10% max) lié à l'éventuelle détention d'obligations convertibles</b>
Frais de gestion fixes annuels maximum	0,50%	<b>0,70%</b>
Commission de surperformance	Néant	15% au-delà d'EURIBOR 12 mois si la performance est positive (le premier prélèvement aura lieu sur la clôture d'exercice du 31 décembre 2020)
Commissions de souscription	Néant	<b>3% TTC maximum (dont part acquise au FCP : 0%)</b>
Commissions de rachat	néant	néant
Périodicité de calcul de la valeur liquidative	Quotidienne (VL à cours connu)	Quotidienne (VL à cours inconnu)
Durée de placement recommandé	1 mois	<b>1 an</b>